



Guyancourt, le 24 mars 2010

## COMMUNIQUE DE SOUTIEN A NOS CAMARADES DE LA VILLE DE LINAS (Essonne)

**Nous avons été alertés** par notre organisation syndicale sur le surprenant management du personnel de votre collectivité.

**Réorganisation ou désorganisation** de la structure d'accueil de la petite enfance à Linas ?

**En invoquant** prochainement la fermeture de ce service, suite aux responsabilités syndicales de la directrice de ce service, qui ne seraient plus compatibles avec les horaires d'ouverture de la halte garderie,

**En déplaçant** un agent de ce service (aussi responsable syndical) dans une autre structure.

**Nous vous rappelons, Monsieur le Maire,** que le préambule de la constitution du 27 octobre 1946 n'est pas abrogé.

**Nous vous rappelons, Monsieur le Maire,** que le fait de discriminer ou d'entraver volontairement l'action syndicale est prévu et réprimé par le code pénal.

**Nous refusons** les discriminations et les entraves à l'exercice du droit syndical.

**Nous condamnons fermement ces méthodes,** qui témoignent d'une volonté délibérée de créer du conflit, sans souci de l'intérêt général.

**Nous exigeons** le respect des droits et le droit au respect pour notre organisation syndicale.

**Nous nous réservons** le droit de dénoncer par tous les moyens légaux ces méthodes qui relèvent d'un véritable climat de répression du mouvement syndical.

**Nous vous rappelons, Monsieur le Maire,** que si on s'attaque à un adhérent **FO**, à un responsable syndical **FO**, à un syndicat **FO**, on s'attaque à Force Ouvrière.

**Notre organisation syndicale se mobilisera** pour combattre toute forme de discrimination, d'entrave, de répression et de sanctions déguisées...

**C'est pourquoi aujourd'hui** nous soutenons et défendons nos camarades du syndicat **FO** de la ville de Linas.

*Pour le Secrétaire Général Syndicat **FO***

**AUJOURD'HUI FO EST LE SEUL SYNDICAT FRANÇAIS LIBRE ET INDÉPENDANT A L'ÉGARD DU PATRONAT, DES GOUVERNEMENTS, DES PARTIS POLITIQUES ET DES RELIGIONS.**